

Plan de continuité pédagogique à la cité scolaire Auguste et Jean Renoir

Année 2021-22 (vu par les CHS Collège et Lycée le 20/09/2021)

Rappel :



COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			



Plan de continuité pédagogique pour le niveau 1 (vert) :

- Les cours au collège et au lycée se déroulent en présentiel

Plan de continuité pédagogique pour le niveau 2 (jaune) :

- Les cours au collège et au lycée se déroulent en présentiel

Plan de continuité pédagogique pour le niveau 3 (orange) :

- Les cours au collège se déroulent en présentiel
- Les cours au lycée se déroulent en hybride :

« Hybridation au lycée selon le contexte local »

Plan de continuité pédagogique du Lycée :

Choix local :

- permettre la mise en place à la cantine de plan de table en quinconce pour garantir une distanciation de plus 1 mètre entre élèves
- maintenir un présentiel pour les classes à examen et les BTS1

Principe retenu : alternance toutes les 4 semaines :

- . Pour les toutes les classes de Terminale, BTS1 et BTS2 : 100% en présentiel avec demi-pension.
- . Pour les toutes les classes de 2^{nde} et 1^{ère} :
 - 75% des enseignements en présentiel avec demi-pension
 - 25% en distanciel par demi-journée en alternance toutes les deux semaines.

<u>En présentiel</u>	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
Matin	1 ^{ère} /2 ^{nde}	2 ^{nde}	1 ^{ère}	2 ^{nde} / 1 ^{ère}
Repas	Accueil des élèves de 2 ^{nde} et 1 ^{ère} présents sur la journée uniquement, des élèves de terminale, BTS, internes et des lycéens contraints (<u>avec accord préalable des CPE</u>)			
	1 ^{ère}	2 ^{nde}	1 ^{ère}	2 ^{nde}
Après-midi	1 ^{ère}	2 ^{nde} / 1 ^{ère}	1 ^{ère} /2 ^{nde}	2 ^{nde}

Outils qui accompagnent les enseignements en distancier :

Voir lien : <https://eduscol.education.fr/2728/continuite-pedagogique-dans-le-second-degre>

Plan de continuité pédagogique pour le niveau 4 (rouge) :

- Les cours au collège des classes de 4^e et 3^e se déroulent en demi-jauge (50%) :

« Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge de 50% »

Plan de continuité pédagogique du collège :

Choix local :

- permettre la mise en place à la cantine de plan de table en quinconce pour garantir une distanciation d'au moins 1 mètre entre élèves

- Permettre aux élèves de garder une présence hebdomadaire avec le collège

Principe retenu : alternance lundi/mardi et mercredi/jeudi/vendredi :

. Pour les toutes les classes 4^e et 3^e : 50% en présentiel avec demi-pension pour les élèves demi-pensionnaires.

Cours en présentiel			
Lundi/mardi (Semaine a)	Mercredi/Jeudi/Vendredi (Semaine a)	Lundi/mardi (Semaine b)	Mercredi/Jeudi/Vendredi (Semaine b)
Classe de 4 ^{ème} gp 1 Classe de 3 ^{ème} gp 1	Classe de 4 ^{ème} gp 2 Classe de 3 ^{ème} gp 2	Classe de 4 ^{ème} gp 2 Classe de 3 ^{ème} gp 2	Classe de 4 ^{ème} gp1 Classe de 3 ^{ème} gp 1

→ Outils de communication et de travail

- les enseignants donnent le **travail à faire** en distancier lors des cours en présentiel et explicitent les consignes. Les élèves notent le travail à faire **sur leur agenda/cahier de texte**.

- en parallèle, les enseignants remplissent le cahier de textes sur **pronote** et y déposent si possible les fiches de travail distribuées en classe.

- les PP identifient les élèves dont les familles sont plus éloignées du numérique et s'assurent auprès de leurs collègues que les élèves aient bien des **supports papier**.

- les enseignants ont accès au travail donné dans les différentes disciplines de leurs classes via l'**onglet "cahier de texte" et "planification"** pour adapter la charge de travail donnée aux élèves.

- les élèves et les familles ont les identifiants et les modalités de **connexion à l'ENT et à pronote**.

- ils peuvent contacter M Plessis à la vie scolaire en cas de problème de connexion.

Outils qui accompagnent les enseignements en distancier :

Voir lien : <https://eduscol.education.fr/2728/continuite-pedagogique-dans-le-second-degre>

Remarque : ce dispositif basé sur le principe de demi-groupe classe n'intègre pas d'heure de service à l'enseignant pour lui permettre de développer le travail d'accompagnement en distanciel. Celui-ci repose donc que sur le temps de préparation des cours à la maison avec ses limites pour garantir une continuité pédagogique de 100%. Dans l'hypothèse où la période du niveau rouge se prolongerait au-delà de 2 mois, ce plan sera réétudié en se basant sur le principe de la classe entière comme c'est le cas au lycée.

- Les cours au lycée se déroulent en demi-jauge (50%) pour toutes les classes :

« Hybridation au lycée avec jauge de 50% »

Plan de continuité pédagogique du Lycée :

Choix local :

- permettre la mise en place à la cantine de plan de table en quinconce pour garantir une distanciation d'au moins de plus 1 mètre entre élèves
- Permettre aux élèves de garder une présence quotidienne avec le lycée

Principe retenu : alternance toutes les 4 semaines :

. Pour les toutes les classes : 50% en présentiel avec demi-pension pour les élèves demi-pensionnaires présents le matin.

<u>En présentiel</u>	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
Matin	Classes de Term + 2A/B/C/D	Classes de Term + 2A/B/C/D	Classes de 1ère + 2E/F/G/H	Classes de 1ère + 2E/F/G/H
Repas	Accueil des élèves présents sur les cours du matin, élèves internes et <u>avec accord préalable des CPE</u> , les lycéens de 2 ^{nde} ou 1 ^{ère} contraints (transports, convocations épreuves ..)			
	1 ^{ère}	2 ^{nde}	1 ^{ère}	2 ^{nde}
Après-midi	Classes de 1ère + 2E/F/G/H	Classes de 1ère + 2E/F/G/H	Classes de Term + 2A/B/C/D	Classes de Term + 2A/B/C/D

Outils qui accompagnent les enseignements en distancier :

Voir lien : <https://eduscol.education.fr/2728/continuite-pedagogique-dans-le-second-degre>